



## Compte-rendu de l'assemblée générale du 11 décembre 2022

Le Président Patrick LE SAUX a déclaré ouverte la 34<sup>ème</sup> assemblée générale ordinaire à 9h00 à la maison des jeunes de Baugy. Il a remercié les personnalités présentes : Monsieur le Maire de Baugy Pierre GROSJEAN et aussi Conseiller départemental, Madame Annie VILBOIS qui représentait le CODEP 18 et Madame Sylviane PASDELOUP présidente du comité des fêtes de Baugy.

Il a rendu hommage à tous les amis cyclistes disparus au cours de l'année 2022 en observant une minute de silence.

Le Président a résumé le bilan de l'année 2022 et a remercié les licenciés de leur participation en nombre aux différentes manifestations organisées par le club et les clubs du Cher, mais a souligné un risque de réduction des déplacements liés à l'augmentation du prix des carburants. Le maître mot reste toujours : « intégrer de nouveaux cyclistes dans notre club ! »

Concernant notre club, l'effectif s'est étoffé avec 4 nouveaux licenciés pour cette année 2022 (46 licenciés / 42 en 2021). La moyenne par sortie a été de 17 cyclistes (18 en 2021).

Il y a eu en 2022 la mise en place du « savoir rouler à vélo » dans le cadre de la mesure adoptée par le comité interministériel de la sécurité routière pour accompagner le développement de la pratique du vélo en toute sécurité.

Le Président a énuméré les différentes sorties et manifestations de l'année de notre club. L'arrivée du Paris-Nice à Montluçon, la sortie hors département dans le Finistère, notre 2<sup>ème</sup> randonnée Seniors, la Loire à vélo, les différents Challenges du Centre, l'encadrement et l'accompagnement de la sortie de l'école élémentaire de Baugy, la manifestation en juin organisée sur la base aérienne d'Avord, les sorties à thèmes pendant la période estivale. Sans oublier la « Garden-party » à l'initiative de Monique et Bernard et aussi le Forum des associations.

Des informations sur le compte rendu de l'AG du COREG Centre Val de Loire à Vatan 20/11/2022 : Tous les rapports ont été adoptés. L'effectif du comité régional est en légère hausse : 632 licenciés (619 en 2021).

Des informations sur le compte rendu de l'AG du CODEP 18 à Sainte Solange le 12/11/2022 : Tous les rapports ont été adoptés. L'effectif du comité départemental est de 575 licenciés (614 en 2021). Challenge de la participation route clubs de plus de 40 licenciés : 1<sup>er</sup> Baugy Cyclotourisme, 2<sup>ème</sup> Cyclotouristes Dunois, 3<sup>ème</sup> Saint Douillard Cyclos.

Pour 2023, il y aura plusieurs objectifs dont la participation en nombre à toutes les randonnées du Cher, les quatre randonnées seniors du CODEP 18, notre sortie « La Loire à Vélo », une sortie « Canal de Berry », aux différents Challenges du Centre Val de Loire, notre Ronde Balgycienne en concentration à Baugy, la sortie hors département dans le Limousin du 05 au 08 mai, la participation à la manifestation la 3V sur la Base aérienne d'Avord le 9 et 10 juin, le Forum des associations le 2 septembre, et notre chalet de vin chaud pour le Marché de Noël le 2 et 03 décembre. A retenir aussi, les riffles du CODEP 18 à Sainte Solange le 10 septembre, l'AG du CODEP le 25 novembre à Lury-sur-Arnon et la journée des présidents consacrée à la sécurité et aux assurances (en attente de date).

Le calendrier 2023 de janvier à mars du groupe 1 et 2 est sur notre site, merci à Bruno.

Le calendrier 2023 de janvier à mars du groupe détente est aussi sur notre site, merci à Giovanni.

Deux temps fort pour 2024 : les 100 ans de la fédération et les jeux olympiques à Paris. Un projet de toutes et tous à Paris le dimanche 2 juin 2024...

Patrick LE SAUX a remercié la municipalité, ainsi que nos partenaires la SARL DESRATS, notre viticulteur à Bué Christian THIROT, Mr et Mme BALLEREAU, le Crédit Agricole et les conjoints et conjointes pour leur disponibilité. Un grand merci également aux personnes qui ont participé à l'installation et au démontage du Marché de Noël.

Notre trésorier, Marc OUZET a présenté le rapport financier de l'année 2022. Celui-ci est resté stable par rapport à celui de l'an dernier.

Notre secrétaire, Eric ROPINSKI a présenté le rapport d'activité de l'année 2022 en complétant le rapport moral du Président. Notamment, un rappel sur le respect du code de la route lors des sorties en groupe et l'adoption d'un bon comportement envers les automobilistes ainsi qu'entre cyclistes. La vérification régulière de son équipement de vélo (éclairage, freins, pressions des pneus...) et son bon état de fonctionnement. En début d'année, une nouvelle commande d'équipement sera initiée. Lors des sorties extérieures, le Président a invité vivement les cyclistes à revêtir la tenue du club (au moins le port du maillot) afin d'être représentatif de notre club. Il est demandé de surfer de temps en temps sur notre site Internet afin de consulter les parcours et les diverses publications (assurance, adhésion, photos...). Vérifier aussi que les mails n'atterrissent pas dans les Spams...

Suite à l'élection du vote du tiers sortant, Patrick LE SAUX, Bruno RAT et Jocelyne RENOUX ont été réélus.

Madame Annie VILBOIS (Présidente du club cyclistes de Sainte Solange) qui représentait le CODEP 18 s'est ensuite exprimée en remerciant d'avoir été invitée et en félicitant notre Président et son équipe. Elle lui a dit qu'il pouvait être fier de son club pour la grande représentation aux différentes manifestations cyclistes. Elle a souligné qu'il manquait 4 à 5 membres au CODEP 18 (représentation par les clubs) à prévoir pour la relève. Un rappel aussi sur les trois sorties autorisées pour les personnes qui souhaiteraient intégrer un club. En 2023 le COREG propose un voyage itinérant aux féminines du 18 au 24 septembre de Villefranche-sur-Cher jusqu'au gîte des 4 vents à Aubusson d'Auvergne. Egalement, une journée féminine pour aller à Goules (18) le 18 septembre avec pot accueil à l'arrivée. Une formation, gérer son VAE est prévue sur une journée.

Monsieur Pierre GROSJEAN Maire de Baugy et Conseiller départemental a pris la parole et a remercié les cyclistes pour leur engagement et implication dans le monde associatif. Il a souligné l'importance de l'existence de ces associations pour faire briller notre commune et ainsi donner une belle image au-delà de notre territoire. Il a remercié les participants à la manifestation organisée par la Base aérienne et a apprécié notre 2<sup>ème</sup> Randonnée Seniors qui a mouvementé le village, ainsi qu'un grand merci aux signaleurs de la course de Gron. Il s'est réjoui de l'excellente tenue de notre club tant pour les comptes que pour les activités sportives ou extra sportives. Quant au marché de Noël, Monsieur le Maire a complimenté toutes les associations qui, grâce à leur mobilisation, ont pu donner plus de crédit pour la défense du milieu rural. Enfin, la municipalité est avec le Président de Baugy Cyclotourisme pour soutenir tout projet. Il a également donné des dates de manifestations cyclistes pour 2023 : Le Cyclo-cross de Baugy le 28 janvier, Nocturne en vélo le 30 juin, la Course Cycliste de Gron en septembre et l'Urban Cyclo-cross de Villequiers le 1 octobre.

Pour terminer l'assemblée générale, il y a eu la remise des récompenses : Challenge de fidélité : les dix premiers ont reçu chacun un bon d'achat au magasin Décathlon. Yvon P. a reçu le trophée du challenge de fidélité et Jonathan D. a reçu la coupe de fidélité. Pour le groupe « détente », Bernard B., Monique B. et Anne-Marie V. ont reçu un panier garni. Pour les sorties du jeudi, les cinq premiers, Jean-Pierre R., Yvon P., Claude F., Serge G. et Joël T. ont été récompensés.

Le Président a remercié l'assistance puis a invité tout le monde au verre de l'amitié offert par la Présidente du comité des fêtes de Baugy (très contente du nombre important de volontaires de notre club pour le marché de Noël) avant de terminer par un déjeuner au restaurant « Le Sully ».

